

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006\_2015/830

## Kühlflüssigkeit HKF 15.1 P-120 Eco

Date de révision: 30.10.2020

Page 1 de 8

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Kühlflüssigkeit HKF 15.1 P-120 Eco

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### Utilisation de la substance/du mélange

Utilisations industrielles

##### Utilisations déconseillées

Aucune information disponible.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	Conzelmann Schweißhandelsgesellschaft mbH	
Rue:	Siemensstrasse 9	
Lieu:	D-89331 Burgau	
Téléphone:	+49 (0) 8222 41388-0	Téléfax: +49 (0) 8222 41388-20
e-mail:	office@conzelmann-gmbh.de	
e-mail (Interlocuteur):	office@conzelmann-gmbh.de	

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence: +49(0) 551 - 1 92 40 (GIZ-Nord, 24h)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Règlement (CE) n° 1272/2008

Le mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) n° 1272/2008.

Il n'y a aucun ingrédient sur la liste SVHC

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### 2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

##### Caractérisation chimique

Ingrédient:

Eau,

Propane-1,2-diol

Inhibiteur

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

##### Indications générales

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

##### Après inhalation

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

##### Après contact avec la peau

Rincer abondamment avec de l'eau.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

##### Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006\_2015/830

## Kühlflüssigkeit HKF 15.1 P-120 Eco

Date de révision: 30.10.2020

Page 2 de 8

rincer.

### **Après ingestion**

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

NE PAS faire vomir.

Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.

### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucune information disponible.

### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1. Moyens d'extinction**

#### **Moyens d'extinction appropriés**

Extincteur à sec, mousse résistante à l'alcool, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Jet d'eau pulvérisée

#### **Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à grand débit

### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Non inflammable.

### **5.3. Conseils aux pompiers**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Équipement spécial de protection en cas d'incendie Vêtement de protection.

### **Information supplémentaire**

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un équipement de protection personnel. Voir section 8.

Assurer une aération suffisante.

Ne pas inspirer les gaz/vapeurs/aérosols.

Éviter tout contact avec les yeux et la peau.

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

Protéger puits et canalisation d'une infiltration du produit.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Veiller à un apport d'air frais.

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Évacuation: voir rubrique 13

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

#### **Consignes pour une manipulation sans danger**

Voir section 8.

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006\_2015/830

## Kühlflüssigkeit HKF 15.1 P-120 Eco

Date de révision: 30.10.2020

Page 3 de 8

Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).  
Ne pas inspirer les gaz/vapeurs/aérosols.  
Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.  
Éviter de: génération/formation d'aérosols  
Éviter tout contact avec les yeux et la peau.

### Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

### Information supplémentaire

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.  
Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.  
Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine.

#### Conseils pour le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

#### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Tenir à l'écart de: Gel, Forte chaleur, Humidité

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

uniquement à usage professionnel

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Conseils supplémentaires

À observer: Directives nationales/ Valeurs limites au poste de travail

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

#### Mesures d'hygiène

Travailler dans des zones bien ventilées ou avec un masque respiratoire à filtre.  
Porter uniquement des vêtements de protection de bonne taille, confortables et propres.  
Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.  
Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.  
Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.  
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.  
Enduire une crème de protection pour les mains avant la manipulation du produit.

#### Protection des yeux/du visage

Lunettes avec protections sur les côtés

#### Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres.  
Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile). (DIN EN 374)  
Épaisseur du matériau des gants: >= 0,11 mm  
Temps de pénétration (durée maximale de port): > 480 min  
Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques. Tenir compte des temps de résistance à la perforation et des caractéristiques de gonflement de la matière.  
Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste.

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006\_2015/830

## Kühlflüssigkeit HKF 15.1 P-120 Eco

Date de révision: 30.10.2020

Page 4 de 8

### Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

### Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.  
génération/formation d'aérosols: Appareil filtrant combiné (EN 14387), Appareil filtrant (masque complet ou embout buccal) avec filtre: A2 P2;Couleur:marron, blanc

### Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Liquide
Couleur:	incolore
Odeur:	caractéristique

pH-Valeur (à 20 °C):

Testé selon la méthode  
8,4 DIN 38404 C5

#### Modification d'état

Point de fusion:	non déterminé
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	non déterminé
Point de sublimation:	non déterminé
Point de ramollissement:	non déterminé
Point d'écoulement:	non déterminé
Point de solidification:	~ -16 °C
Point d'éclair:	>120 °C

#### Inflammabilité

solide:	non applicable
gaz:	non applicable

#### Dangers d'explosion

non explosif.

Limite inférieure d'explosivité:	non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:	non déterminé
Température d'inflammation:	Aucune information disponible.

#### Température d'auto-inflammabilité

solide:	non applicable
gaz:	non applicable

Température de décomposition:	non déterminé
-------------------------------	---------------

#### Propriétés comburantes

Aucune information disponible.

Pression de vapeur:	non déterminé
Densité:	1,02 g/cm <sup>3</sup>
Hydrosolubilité:	facilement soluble

#### Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

Coefficient de partage:	non déterminé
Densité de vapeur:	non déterminé

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006\_2015/830

## Kühlflüssigkeit HKF 15.1 P-120 Eco

Date de révision: 30.10.2020

Page 5 de 8

Taux d'évaporation: non déterminé

Épreuve de séparation du solvant: Aucune information disponible.

### **9.2. Autres informations**

Teneur en corps solides: non déterminé

: ca. -14 °C

: ca. -15 °C

Conductivité: < 25 µS/cm

## **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

### **10.1. Réactivité**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

### **10.2. Stabilité chimique**

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

### **10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

### **10.4. Conditions à éviter**

Référence à d'autres sections: 7

### **10.5. Matières incompatibles**

Aucune information disponible.

### **10.6. Produits de décomposition dangereux**

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

### **11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

#### **Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Irritation et corrosivité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Information supplémentaire**

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

### **12.1. Toxicité**

Le produit n'a pas été testé. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **12.2. Persistance et dégradabilité**

Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006\_2015/830

## Kühlflüssigkeit HKF 15.1 P-120 Eco

Date de révision: 30.10.2020

Page 6 de 8

OCDE 301A/ ISO 7827/ EEC 92/69/V, C.4-A : > 70% (28 d)

Inhibiteur de corrosion :

OCDE 302B/ ISO 9888/ EEC 92/69/V, C.9 OCDE 302B/ ISO 9888/ EEC 92/69/V, C.9 : 100% (7 d)

Demande chimique en oxygène (DCO): 540 mg/g (DIN 38409-H41)

### **12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Aucune information disponible.

### **12.4. Mobilité dans le sol**

Aucune information disponible.

### **12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACh.

### **12.6. Autres effets néfastes**

Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### **13.1. Méthodes de traitement des déchets**

#### **Élimination**

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.

déchets non dangereux

#### **L'élimination des emballages contaminés**

Rincer abondamment avec de l'eau.

Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### **Transport terrestre (ADR/RID)**

#### **14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### **14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### **14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### **14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

### **Transport fluvial (ADN)**

#### **14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### **14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### **14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### **14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

### **Transport maritime (IMDG)**

#### **14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006\_2015/830

### Kühlflüssigkeit HKF 15.1 P-120 Eco

Date de révision: 30.10.2020

Page 7 de 8

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**

**14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:

non

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Informations réglementaires UE**

Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III):

N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

**Information supplémentaire**

À observer: 850/2004/EC, 79/117/EEC, 689/2008/EC

**Prescriptions nationales**

Classe de contamination de l'eau (D):

1 - pollue faiblement l'eau

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

**Abréviations et acronymes**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

(Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organization

ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO)

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006\_2015/830

### Kühlflüssigkeit HKF 15.1 P-120 Eco

Date de révision: 30.10.2020

Page 8 de 8

CLP: Regulation on Classification, Labelling and Packaging of Substances and Mixtures,

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

EC50: Effectice concentration, 50 percent

DNEL: Derived No Effect Level

PNEC: Predicted No Effect Concentration

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

#### Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*